

De: ne_pas_repondre@dgifp.finances.gouv.fr
Envoyé: jeudi 24 mai 2018 10:01
À: s.glaser@assep34.fr
Objet: Votre déclaration de revenus en ligne a bien été enregistrée



Votre déclaration de revenus en ligne a bien été enregistrée

Nouveau! Savez-vous concrètement à quoi servent vos impôts? Pour mieux comprendre le budget de la France et découvrir comment vos impôts sont utilisés, rendez-vous sur www.aquoiserventmesimpots.gouv.fr

Madame SARAH MAUD GLASER,

Votre déclaration a bien été enregistrée le 24 mai 2018 à 10:00:45.

Vous pouvez encore modifier votre déclaration de revenus en cas d'oubli ou d'erreur, même après l'avoir signée, jusqu'au 29/05/2018. Rendez-vous sur impots.gouv.fr à la rubrique « Déclarer » de votre espace particulier.

Vous pouvez retrouver votre déclaration signée ainsi que votre avis d'impôt dans votre espace particulier à la rubrique « Consulter ma situation fiscale personnelle ».

Nous vous remercions pour votre confiance.

La direction générale des Finances publiques.

Recommandations

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un courriel vous demandant votre numéro de carte bancaire.

DES QUESTIONS SUR LE PRELEVEMENT A LA SOURCE ? RENDEZ-VOUS SUR PRELEVEMENTALASOURCE.GOUV.FR.

RETROUVEZ LA DGFIP SUR TWITTER (@DGFIP_OFFICIEL) ET SUR FACEBOOK : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES.